

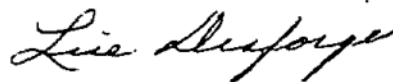
Le 18 mai 2004

Madame Nicole Boulet
Commissaire-médiatrice
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Sainte-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 6A6

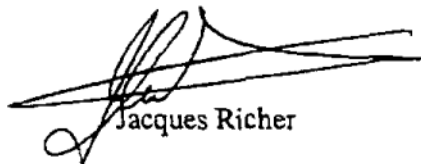
Madame,

Au terme de la médiation que vous avez menée en tant que commissaire, membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, et après avoir pris connaissance de la modification du tracé de la route 323 déposé par le ministère des Transports (document DA1), nous, représentants du Camp Ozanam inc. vous informons que nous ne nous objectons pas à la modification du tracé initial de la route 323.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Lise Desforges



Jacques Richer

Camp Ozanam inc.
496, route 323
Lac-des-Plages (Québec)
JOT 1KO